

INSTITUT

DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

Propose

Un IDFP Experts

**DROITS DU CONJOINT SURVIVANT DANS LA
LIQUIDATION SUCCESSORALE
EN 7 QUESTIONS**

Mardi 14 novembre 2017 – 17h/20h

Animé par

Patricia Simo et Anne-Laure Casado

Avocats au Barreau de Paris,
Membres du Conseil d'Administration de l'IDFP
avec

Pierre Cenac

Notaire

Au Conseil National des Barreaux
22, rue de Londres

3 heures validées au titre de la formation professionnelle continue

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom, Prénom

Cabinet

Adresse

Tel Mail.

Adhérent IDFP & Elèves avocats : Gratuit

Non adhérent IDFP : 60€

Non adhérent moins de 30 ans : 30€

A retourner à : IDFP – 130 av. de Villiers - 75017 PARIS - Chèque à l'ordre de IDFP
institut@institut-dfp.com

www.institut-dfp.com

A NOTER : 19 décembre : La contractualisation du droit de la famille

